

MONT-DE-MARSAN



LE PIÉTON

A cru que les nuages cachaient le soleil, en descendant la Petite rue des Landes. En levant son nez, le Bipède s'est rendu compte qu'il était dans l'ombre de la résidence qui sort de terre depuis quelques semaines. Elle ne cesse de pousser mais, renseignements pris, ne devrait pas aller beaucoup plus haut. Satisfaction du piéton qui avait imaginé devoir se munir d'une frontale pour ses prochaines sorties.



Au département Réseaux et télécommunications de l'IUT de Mont-de-Marsan, enseignants et étudiants travaillent sur les performances des systèmes de téléprésence robotisés, déployés en France depuis fin 2021, dans le cadre du programme national TED-I. PHILIPPE SALVAT

# L'IUT développe des robots pour les élèves malades

Fin 2021, le gouvernement a lancé un programme visant à aider les élèves affectés par des maladies longues à l'aide de robots de téléprésence

Au sein du campus montois de l'IUT des Pays de l'Adour, on peut observer un étrange ballet. De curieux robots circulent dans les travées de la salle qui réunit des élèves du département Réseaux et télécommunications. Les machines sont équipées d'un écran, qui laisse apparaître le visage de la personne qui pilote et interagit à distance, depuis son ordinateur.

Si leurs commandes ressemblent à celles d'un jeu vidéo, ces appareils n'ont rien d'un gadget. Ils sont la pièce centrale d'un projet d'envergure nationale lancé en décembre 2021. Il s'agit du programme TED-I (Travailler ensemble à distance et en interaction). Quatre mille robots, destinés aussi bien aux élèves du primaire et du secondaire qu'aux étudiants du supérieur, vont être déployés dans toute la France d'ici fin 2022, une première mondiale.

**Favoriser l'inclusion**

« L'objectif est de développer et d'utiliser des technologies récentes pour aider des élèves tenus à l'écart des salles de classe, notamment à cause de maladies longues, explique Bertrand Charrier, directeur de l'IUT. Nous avons un soutien national, le projet est piloté par Brigitte Macron et par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Ce sont eux qui ont identifié notre expertise. » Mais alors, quelles

**L'IUT DES PAYS DE L'ADOUR EN BREF**

Deux campus : Mont-de-Marsan et Pau. Cinq spécialités de BUT (Bachelors universitaires de technologie), accessibles après le bac : Réseaux et télécoms, Génie biologique, et Science et génie des matériaux, sur le campus de Mont-de-Marsan. Génie thermique et énergie, et Statistique et Informatique décisionnelle, sur le campus de Pau. Sept licences professionnelles, accessibles après un bac + 2 : Bio-industries et biotechnologies, Industries agroalimentaires, Métiers des réseaux informatiques et des télécoms, Métiers du bois, Métiers du

design, sur le campus de Mont-de-Marsan. Métiers de l'énergie, de l'environnement et du génie climatique, et Métiers du décisionnel et de la statistique, sur le campus de Pau. Possibilité de faire une alternance sur un ou deux ans dans toutes les formations. Près d'un étudiant sur deux entre en école d'ingénieurs pour une poursuite d'études après l'IUT. Deux ans après l'obtention du diplôme, 67 % des étudiants continuent leurs études, 28 % ont un emploi, et 6 % sont en recherche d'emploi ou inactifs. Plus d'informations : lut-pa.univ-pau.fr

différences avec les visioconférences sur Zoom ? « À la différence de la visio, ces systèmes de téléprésence robotisés sont des médiateurs qui permettent de se sentir vraiment présent, par le biais du déplacement dans l'espace, précise Laurent Gallon, enseignant-chercheur à l'IUT et membre du Laboratoire d'informatique de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (Liuppa). Le but est de mettre en place du lien social et de favoriser l'inclusion. Pour les enfants vraiment malades, ça permet d'oser se présenter à la classe et d'interagir plus facilement. C'est un outil de préparation au retour, cela ne remplace pas la présence mais ça a un vrai impact

sur l'apprentissage. On estime qu'on gagne quinze jours à un mois sur la reprise des cours en présentiel. »

**Adapter les usages**

Le département Réseaux et télécommunications de l'IUT, soutenu par le Département des Landes, travaillait sur ces questions depuis 2015. Plusieurs expérimentations ont eu lieu, et des recherches poussées ont été menées. Trois robots différents et 100 % made in France ont été sélectionnés, en fonction du public et de l'usage.

« Ici, on travaille avant tout sur le déploiement, l'accompagnement, le suivi et l'expérimentation de nouveautés sur les ma-

chines. Cela passe notamment par la création de modèles informatiques destinés à évaluer la persévérance scolaire. « Les étudiants travaillent sur des indicateurs mesurant l'insertion et l'accueil des robots dans le milieu scolaire, afin d'améliorer leurs performances », détaille Laurent Gallon.

Les étudiants et leurs enseignants réfléchissent également à décliner l'usage des robots dans d'autres situations et

« C'est un outil de préparation au retour, cela ne remplace pas la présence mais ça a un vrai impact sur l'apprentissage »

pour d'autres missions. D'ici deux ans, l'Université de Bordeaux devrait utiliser certaines des machines pour proposer des journées portes ouvertes ou la découverte de formations à distance.

L'équipe de recherche de l'IUT a aussi des perspectives internationales. Elle recevra bientôt une personne de Bogotá, pour réfléchir aux moyens de réduire la fracture qui existe dans certaines zones enclavées de la Colombie et étudier le fonctionnement des robots dans un contexte totalement différent.

Martin Hortin

**UTILE**

« SUD OUEST »

**Rédaction.** 81, avenue Georges-Clemenceau, 40000 Mont-de-Marsan. Tél. 05 33 07 03 50. Accueil de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Courriel : montdemarsan@sudouest.fr Facebook : Sud Ouest.fr Landes Twitter : @SO\_Landes  
**Publicité, petites annonces.** Tél. 05 33 07 03 80. Abonnements. Votre journal à domicile au 05 57 29 09 33.

**SERVICES**

- Police municipale et objets trouvés.** Tél. 05 58 05 87 22.
- Fourrière.** Tél. 05 58 06 16 16. Depann'Auto, ZA de la Faisanderie.
- Encombrants et voiries.** Allô mairie au 0 800 40 10 40 (numéro vert) permettant de prévenir directement les services municipaux de problèmes (voirie, dégradations, insalubrités) rencontrés sur la voie publique et les lieux municipaux.
- Médiathèque du Marsan Philippe-Labeyrie.** Tél. 05 58 46 09 43.
- Transports.** TMA, 227, boulevard Antoine-Lacaze à Mont-de-Marsan, tél. 05 58 45 04 26.
- Déchetteries.** Du Conte, rue de la Ferme-du-Conte. Tél. 05 58 45 76 17 Le Rond, 30, avenue Robert-Caussède. Tél. 05 58 05 97 00. Saint-Pierre-du-Mont, rue Jean-François Compeyrot. Tél. 05 58 06 96 39. Site Internet : sictomdu-marsan.fr
- Régie des eaux, 1, rue Cazaillas. Tél. 09 69 39 24 40. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.
- Caisse primaire d'assurance maladie.** 236, avenue de Canenx. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Tél. 36 46. Site Internet : amell.fr
- Préfecture des Landes.** 24, rue Victor-Hugo, 40021 Mont-de-Marsan. Tél. 05 58 06 58 06. Courriel : prefecture@landes.gouv.fr
- Marchés.** Marché alimentaire Saint-Roch, sous la halle et sur la place, tous les mardis matin et tous les samedis matin. Marché aux vêtements, chaussures, etc., place des Arènes tous les mardis de 9 à 18 heures.
- Piscines.** Piscine municipale à Mont-de-Marsan, rue Sarraute, tél. 05 58 75 09 47. Piscine municipale Claude-Lassagne de Saint-Pierre-du-Mont. Rue de la Provence, tél. 05 58 75 29 77.